



REPRISE DES COURS DE L'ECOLE MUSIQUE ENVIE A COMPTER DU 15 JUIN 2020

- PROTOCOLE SANITAIRE -

- A l'intérieur de l'établissement, un sens de circulation est indiqué par voie d'affichage.
- Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et les élèves de plus de 11 ans lors de la circulation dans les locaux.
- Chaque élève arrive muni de son masque.
- La distanciation préconisée entre un élève et son professeur est de 1m50 et 2m pour les cours d'instruments à vent.
- L'élève, accompagné ou non, **attend à l'extérieur**, devant la porte d'entrée, que son professeur vienne le chercher. Le retour s'effectue au même endroit (pour les mineurs, les responsables doivent être présents).
- L'accès à tout accompagnant n'est pas autorisé à l'intérieur des bâtiments.
- Toutes les portes restent ouvertes afin d'éviter le contact avec les poignées.
- Les gestes barrières sont rappelés aux élèves par les professeurs.
- Dans les locaux, et avant le cours: lavage des mains par l'élève et son professeur avec du gel hydroalcoolique ou au savon et à l'eau.
- Le professeur accompagne l'élève dans sa classe.
- Pour les classes de batterie et de piano, l'élève et le professeur jouent chacun sur leur instrument.
- Tout instrument partagé, les sièges, les tables et les pupitres utilisés par les élèves sont désinfectés par le professeur à la fin de chaque cours, la salle est aérée (Les 5 dernières minutes de cours sont réservées à cet effet).
- Lavage des mains après le cours par l'élève et son professeur.

Nous vous remercions d'appliquer ces recommandations, dans le respect des uns et des autres, afin de renouer ces liens qui nous ont manqué à tous.

Cette mise en place est liée à l'autorisation des municipalités concernant l'utilisation des salles.